

	PROCÉDURE SEQUESTER UN ENDOSCOPE OU DU MATERIEL CHIRURGICAL	PG INF 006 v3	
		Date d'application : 29/03/2018	Page 1/2

MODIFICATIONS APORTEES

- stockage du matériel

Rédaction (nom et fonction)	Visa	Vérification (nom et fonction)	Visa	Approbation support (nom et fonction)	Visa
V. LEFEBVRE – IDE – UHLIN		Dr P. PATOZ – Président du CLIN		R. RUTHMANN – Directeur qualité gestion des risques	
M. DUHAMEL – CS – UHLIN		Dr S. ALFANDARI – PH – UHLIN			

OBJET

Assurer le respect de la procédure de séquestration d'un endoscope ou de matériel chirurgical en cas d'acte invasif à risque vis-à-vis des ATNC chez un patient suspect ou atteint d'EST

DOMAINE D'APPLICATION (secteurs concernés)

Les services d'endoscopie bronchique et digestive, la chirurgie ophtalmique, en cas d'énucléation
La stérilisation pour l'entretien du matériel, l'UHLIN pour la séquestration

PERSONNEL CONCERNÉ

Médecin, IDE, UHLIN

RÉFÉRENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, activité 7

Instruction DGS/R13/2011/449 du 1er décembre 2011 relative à l'actualisation des recommandations visant à réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels lors des actes invasifs

Références internes

Mode opératoire « Entretien le matériel d'endoscopie digestive » (MO ENDO 002)

Procédure « Eliminer les déchets d'activités de soins » (PG INF 020)

LISTE DES ANNEXES

a1 : Fiche de séquestre d'un endoscope ou de matériel chirurgical (modèle n°580)

MOTS CLÉS

MCJ, Creutzfeldt-Jakob, séquestration, endoscope, ATNC, EST

DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

ATNC : Agent Transmissible Non Conventionnel

EST : Encéphalopathie Spongiforme Transmissible

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

	PROCÉDURE SEQUESTER UN ENDOSCOPE OU DU MATERIEL CHIRURGICAL	PG INF 006 v3	
		Date d'application : 29/03/2018	Page 2/2

**Lors d'un acte invasif à risque vis-à-vis des ATNC pratiqué
chez un patient suspect ou atteint d'EST**

1- PREVENIR L'UHLIN

Tél. : 4586 ou 6655

2- RETIRER L'ENDOSCOPE OU LE MATÉRIEL CHIRURGICAL DU CIRCUIT

Après avoir respecté les procédures d'entretien citées en référence : déposer le matériel ou l'endoscope propre dans un sac jaune (DASRI) identifié :

- Etiquette du patient
- Numéro de l'endoscope ou type de matériel

3- REDIGER LA FICHE DE SEQUESTRE (annexe a1 – modèle n°580)

- Coordonnées du patient : nom, prénom, date de naissance (ou étiquette correspondant au séjour)
- Type d'examen ou d'intervention effectué : date, heure, numéro de l'endoscope
- Fiche archivée dans un classeur à UHLIN

4- STOCKER

- A l'UHLIN pour l'endoscopie
- En stérilisation pour le matériel chirurgical

5- RÉALISER LE SUIVI

Devenir du patient : sortie, mutation ou décès

Confirmation du diagnostic :

- oui = destruction du matériel par incinération spécifique (DASRI)
- non = retour dans le circuit après réalisation d'une procédure complète d'entretien